

Sainte Clotilde Beauce
23 avril 2008

M. Marcel Blanchette

Directeur Général des élections.
3460 de la Pérade Québec.

M.le directeur Général;

Nous sommes depuis toujours des citoyens et citoyennes de Sainte Clotilde comté de Beauce,ou plus particulièrement du comté de Beauce-Sud depuis quelques décennies.

Nous sommes situés à mi-chemin entre Saint Georges de Beauce et Thetford-Mines.

La dernière fois que nous nous sommes présentés devant la commission sur la carte électorale, au mois de février 1992, ladite commission présidée par M. Pierre F Côté,nous avons exprimés notre satisfaction d'utiliser les services d'une MRC et d'une Commission scolaire sise dans le comté de Frontenac et en même temps de faire partie du comté de Beauce-Sud.

Commission scolaire et MRC qui nous ont été imposées, et avec lesquelles il a fallu composer, et que nous avons acceptés.

Faisant partie du comté de Beauce-Sud, le dommage s,en trouvait amoindrit , en utilisant le comté de Beauce comme légitime défense.

Un député de la Beauce pouvait mieux défendre nos intérêts , n'étant pas lié à une MRC et une commission scolaire du comté de Frontenac.

Un député de la Beauce n,ayant aucun vote à aller chercher dans notre MRC et notre Commission scolaire, quelque part autre, qu'à Sainte Clotilde.

En même temps , n'ayant aucun lien avec une ou l'autre des municipalités voisines de la Beauce,lesquelles faisant parties de la MRC Beauce-Sartigan et la Commission scolaire de la Chaudière, il n'y avait aucune obstruction de la part de ces municipalités de la Beauce contre les attentes de notre municipalité de Sainte Clotilde.

Dans les années qui suivirent,ce concept de légitime défense a été mis à l'épreuve et a donné les résultats escomptés.

Mme. Diane Leblanc, alors député de Beauce-Sud à l'assemblée nationale, a défendu notre école au parlement de Québec et a empêchée sa fermeture par la commission scolaire de l'Amiante sise dans le comté de Frontenac.

M.Jean-Claude Béland devenu président des États Généraux tenus en 2002, sur l'administration de l'État et des aspirations des citoyens et citoyennes face au système, a reconnu et apprécié notre concept de légitime défense et en a vanté les mérites.

Pour nous ,il s'agit ni plus ni moins que d'un droit de veto.

S'il y a quelque chose qui fait défaut aux petites agglomérations, c'est bien de ne pas avoir de droit de veto.

Nous nous en sommes donnés un , de grâce laissez nous le.

Pourtant nous occupons bien le territoire et de plus nous le faisons prospérer.

Il faut que disparaisse cette épée de damoclès, à savoir si notre école restera, si notre bureau de poste ne sera pas déménagé, notre comté changé de nom, notre MRC etc.

Nous sommes parmi les rares communautés, qui ont trouvées un terrain d'entente qui en plus de nous donner un droit de veto, permet aux citoyens et citoyennes et aux industries , de conserver leur identité Beauceronne et ses affinités.

Sur la carte de la Beauce , nous paraissions à l'autre bout du monde par rapport à Saint Georges,pourtant nous y sommes qu'à vingt-cinq minutes.

À vol d'oiseau, quinze minutes de la rivière Chaudière, entre Beauceville et St. Joseph de Beauce, qui est aussi notre chef-lieu.

D'ailleurs, toutes les eaux qui coulent chez-nous s'en vont rejoindre la rivière Chaudière. en passant par St. Victor de Beauce, pour se déverser dans la Chaudière entre Beauceville et St. Joseph de Beauce.

Sainte Clotilde se trouvant à une municipalité et demie de la rivière Chaudière, en passant par St. Victor et Beauceville Ouest.

La seule eau qui ne chemine pas vers la rivière Chaudière, et que gardons chez-nous, c'est l'eau d'érable.

En réponse à ceux et celles qui se demandent ou nous demandent, quelle société voulons nous, nous répondons ceci; nous voulons une société où nos politiciens sont à l'écoute de nos besoins et qui y donnent suite.

Mme. Nathalie Normandeau a justement posée cette question à la télévision.

Mme. Normandeau qui est députée de Bonnaventure, ne représente-t-elle pas aussi bien son comté,étant ministre des affaires municipales?

Sa tâche de ministre ne l'oblige-t-elle pas à se déplacer à-travers la province?

Cela l'empêche-t-elle de s'occuper des affaires de son comté?

Même chose pour M.Maxime Bernier député de la grande Beauce au fédéral.

Son statut de ministre,lui impose, non seulement de parcourir tout le Canada, mais se doit de faire le tour du monde comme ministre des affaires extérieures du Canada, et pourtant, celui-ci s'est fait élire avec 67% du vote.

M.le président, je m'élève contre cette hypothèse qui veut nous faire croire que la

différence par le nombre d'électeurs pour un comté par rapport un autre comté , tantôt rural, tantôt urbain, soit aussi préjudiciable à la démocratie.

Un comté, c'est aussi une famille. Une famille n'est pas toujours faite du même nombre de personnes que telle ou telle famille voisine ou plus loin.

Comment trouver justice et donner la chance à la démocratie?

Je vous dirai que les référendums ça existe, la Suisse en est la preuve vivante et elle est le pays le plus riche per-capita au monde sinon presque.

Aux états Généraux de 2002, portant sur l'administration publique, certaines interventions m'ont particulièrement frappées.

Des ethnies, ont mis sérieusement en garde la commission du danger de bouleverser les structures.

Eux-mêmes ayant soufferts de ces bouleversements dans les pays de l'EST, furent soumis à des dictatures et devinrent des victimes de génocides.

La représentativité nous fait surtout défaut à cause du lien partisan des députés avec une formation politique quelconque.

Les citoyens sont laissés à eux-mêmes devant des tribunaux administratifs à la solde de la politique partisane.

Ne soyez pas surpris si vous voyez une nouvelle tendance pour l'électorat , d'élire des indépendants à l'assemblée Nationale.

En guise de conclusion, nous vous demandons de nous laisser à notre identité, nos affinités, à notre façon de vivre, surtout que nous faisons un effort pour accommoder tout l'appareil administratif, tantôt municipal, tantôt scolaire, tantôt fédéral et tantôt provincial.

Autour de nous , surtout dans la région de l'Amiante, personne ne vous demande de devenir Beauceron.

Tant qu'aux deux Beauce, Beauce-Sud, Beauce-Nord, il semble y avoir aucune objection à revenir à la grande Beauce.

La Beauce est indivisible et Sainte Clotilde n'a jamais demandé à personne, de ne plus en faire partie.

Au nom du conseil municipal , des industriels et des citoyennes et des citoyens de Sainte Clotilde de Beauce-Sud, veuillez agréer mes salutations distinguées.

Léo Doyon 300 Avenue Trépanier
appartement 5
Sainte Clotilde de Beauce-Sud QC G0N 1C0

